



Fédération du PCF de la Meuse

La fédération du PCF de la Meuse regroupe les adhérents du PCF sur le département. Impliqués dans la vie locale à travers ses élus et sa mobilisation sur les questions politiques et sociales, les communistes tiennent à rappeler que doivent prévaloir dans ce débat : l'intérêt général de la société avant ceux des entreprises de la filière nucléaire, la protection de l'environnement, la sécurité et la santé des populations, ainsi que la démocratie.

contact //

FEDERATION DU PCF
DE LA MEUSE

Adresse :

1, rue Laurent Pons
55100 VERDUN

Tél : 03 29 85 96 51

Email : fede55.pcf@wanadoo.fr

// Décider dans l'ordre des choses

Des associations locales et nationales ont refusé de participer au débat public. Nous le regrettons, mais comme elles l'ont demandé, nous affirmons nécessaire que les décisions législatives relatives aux choix énergétiques de la France soient prises, avant toute décision sur le stockage des déchets.

Or, ni le débat sur les choix énergétiques qui s'est achevé au mois de juillet 2013, ni la conférence environnementale n'ont permis de dégager de choix clairs sur la question. Pourtant, comment réfléchir à la production nucléaire sans traiter de la question des déchets dont elle est responsable ?

Si la France continue de produire au même rythme des déchets nucléaires, l'idée même de confinement définitif est largement contestable. Si, dans le cas inverse, Cigéo se retrouvait à devoir stocker du combustible usé suite à une réduction de la capacité de production, il aurait à faire face à des problèmes nouveaux qu'il a à peine esquissé.

Nous estimons nécessaire de travailler à la réduction progressive de la production nucléaire, ceci en commençant par une décision unilatérale de démantèlement de l'armement nucléaire.

Concernant le nucléaire civil, le soutien à la recherche d'énergies renouvelables et une politique plus volontaire de mise en place des énergies alternatives doit nous permettre de diminuer significativement la part du nucléaire dans l'ensemble de la production énergétique française. ■

// Décider en conscience de notre responsabilité

Producteurs de déchets nucléaires, chercheurs, hommes et femmes politiques, citoyens favorables ou non à la production d'énergie nucléaire, il nous incombe aujourd'hui la responsabilité de traiter les déchets que nos choix de société ont produits.

Quel que soit le choix qui sera fait, la gestion des déchets nucléaires, de par la longévité de la radioactivité, pèsera sur les générations futures. Nous réfutons

// Stocker c'est pouvoir déstocker

Nous souhaitons que la loi affirme comme principe intangible la nécessaire maîtrise humaine des déchets. Même si celle-ci n'est pas exempte de risques, l'abandon, même dans une situation de confinement, de déchets de haute et de moyenne activité à vie longue comporte lui aussi des risques qui même s'ils sont mal connus n'en doivent pas être minorés.

C'est pourquoi, même si la réversibilité, d'un point de vue technique, n'assure pas aujourd'hui toutes les garanties de sécurité, nous estimons que la recherche doit se

l'affirmation selon laquelle « le stockage profond permettrait de ne pas reporter la charge sur les générations futures. » ■

poursuivre, pour trouver des solutions de confinement non définitives, qui permettront aux générations futures d'avoir accès sans risques aux colis, soit pour faire face à un problème, soit en vue d'un autre retraitement de ces déchets aujourd'hui considérés comme ultimes. Comment pouvons-nous affirmer dans le même temps, la complémentarité entre les solutions d'entreposage et de transmutations et celle du stockage et empêcher à la fois toute récupérabilité des déchets ? ■

// Les risques encore réels du stockage profond

Le débat l'a montré, l'ANDRA a beaucoup travaillé sur un certain nombre de risques, concomitant à la période d'exploitation du site. Par ailleurs, le travail des associations, les contre-expertises indépendantes, le suivi du CLIS ont permis tout au long de l'étude de mettre en lumière certains problèmes.

Toutefois, nous estimons que toutes les réponses n'ont pas été apportées, notamment concernant le dégagement d'hydrogène, les rejets gazeux, l'endommagement de la roche...

Nous nous étonnons de lire dans le cahier d'acteur de l'IRSN, chargé de vérifier la sécurité du site : « les perturbations engendrées par le stockage **devraient être maîtrisables. Des compléments importants restent néanmoins attendus concernant l'endommagement de la roche hôte** ». Nous estimons que pour que la loi donne l'autorisation d'exploitation, il est nécessaire que ces points d'avancée soient réalisés.

Nous demandons à ce que chaque problème éventuel soit anticipé : explosion, incendie, altération de colis par chute, constatation d'une dégradation du lieu de confinement, quantité élevée d'hydrogène par rapport aux prévisions, infiltrations d'eau... Il est nécessaire qu'un protocole de réponses à apporter soit prévu, de façon à montrer que ces perturbations seront maîtrisées.

Si l'ANDRA n'y est pas prête alors la décision d'exploiter doit être reportée. Nous contestons l'idée selon laquelle de trop nombreuses années se seraient écoulées depuis la mise en place du laboratoire. La France n'est aucunement en retard dans sa réflexion sur la gestion des déchets, et rappelons que seule la Finlande est aujourd'hui engagée dans le stockage. Elle a par ailleurs choisi un stockage dans une roche de nature différente et dans des fûts conçus dans d'autres matières. Ceci laisse perplexe sur la solution française présentée comme unique. ■

// L'aménagement du territoire

Le département de la Meuse, comme celui de la Haute-Marne sont loin d'être prêts pour l'arrivée des 190 000 colis que l'on prévoit d'acheminer jusqu'au centre de stockage. Il est nécessaire pour la sécurité des habitants d'aller vers une solution qui puisse être entièrement ferroviaire et d'empêcher tout déplacement des colis par la route.

// Un plan de formation beaucoup plus ambitieux que celui mis en œuvre aujourd'hui

Sur nos deux départements, il est nécessaire de voir se développer des filières de formations supérieures qui permettent à nos jeunes de se former, pas seulement dans le domaine du nucléaire, mais dans les domaines qui lui seront reliés, comme la géologie, les questions de santé posées par la proximité de matières dangereuses, la surveillance de l'environnement...

// La pérennisation des moyens

La mise sous perfusion financière du GIP des deux départements Meuse et Haute-Marne depuis 20 ans, loin de provoquer l'adhésion de la population au projet à renforcer la suspicion des habitants. Nous souhaitons que cesse l'attribution anarchique de subventions, au profit de financements sérieux des infrastructures du département et de la mise en place de formations.

La loi doit également prévoir des solutions de financement pérenne pour la gestion du site et garantir le maintien du site et

// Les procédures de contrôle

Les procédures de contrôle ne peuvent se limiter à celles que l'ANDRA s'engage à faire, ni même au contrôle de l'ASN. Nous demandons à ce que soit maintenu pendant toute la durée du laboratoire, puis la durée du stockage si celui-ci est mis en œuvre, et ensuite, une commission

Mais au-delà de ces affirmations, nous devons connaître exactement les conditions de sécurité qui seraient liées à ce transport. Sur ce point, l'avancée des débats n'a pas permis de dégager de plan très défini et nous demandons à ce qu'il soit poursuivi. ■

Nous considérons comme un gage de sécurité que des jeunes nés sur notre territoire et souhaitant y vivre, puissent se former et travailler dans ce domaine, non pas seulement au sein de l'ANDRA mais également pour des organismes indépendants qui participeraient de l'évaluation régulière du projet. ■

des entreprises d'exploitation, sous statut public.

Par ailleurs, la gestion d'un tel site paraît difficilement compatible avec les politiques de rigueur aujourd'hui à l'œuvre dans notre pays. Il est nécessaire de définir par la loi, la provenance des ressources fiscales affectées à la gestion du site, et aux infrastructures départementales.

Ces questions elles aussi, ont à être versées au débat public ce qui n'a pas été le cas. ■

nationale composée de plusieurs collèges rassemblant experts, représentants des salariés, citoyens et élus. Cette commission devra pour être crédible pouvoir disposer d'un droit d'alerte et d'un droit de suspension des opérations en cas d'urgence avérée. ■

// Le développement de nouvelles formes de démocratie

Nous nous félicitons de l'existence en France d'une commission nationale du débat public, qui permette aux acteurs et aux citoyens de prendre connaissance des grands projets, mais l'échec du débat public sur Cigéo, nous montre que les formes démocratiques choisies sont nettement insuffisantes au regard des besoins.

Des progrès peuvent être expérimentés et mis en œuvre qui permettrait au débat public de retrouver une crédibilité dans nos institutions. Nous estimons, que les différentes solutions envisagées doivent être étudiées de manière équilibrée. Cela n'a pas été le cas, concernant la gestion des déchets nucléaires : le stockage en profondeur semble d'emblée avoir été privilégié. Le débat public pour être véritable se doit d'être exhaustif et contradictoire.

Les citoyens intéressés à la gestion des déchets ont tenté de s'informer, de se former

autant que possible et ceci depuis une vingtaine d'années. Il n'est pas acceptable que nous en restions à une forme de débat qui serait simplement une autorisation à poser des questions à des experts qui n'auraient qu'une unique réponse à fournir.

Il serait possible de s'inspirer des « conférences de citoyens » existant dans d'autres pays, pour se doter d'une commission composée de citoyens, d'acteurs sociaux (associations, syndicats) et enfin d'élus, qui pourraient entendre experts et contre-experts, avant de rendre un avis dont il sera nécessaire de tenir compte.

Par ailleurs, la commission nationale du débat public doit pouvoir disposer de moyens de communication bien supérieurs pour pouvoir sensibiliser l'ensemble de la population française aux enjeux dont elle est saisie. ■

C O N C L U S I O N

Parce qu'il serait irresponsable de renoncer à tout progrès scientifiques dans le domaine du traitement des déchets nucléaires, comme dans les autres domaines, nous sommes favorables à la poursuite des expérimentations sur le stockage en profondeur de façon à ce que les questions en suspens trouvent des réponses, mais nous demandons que parallèlement le confinement en surface et en sub-surface soit étudié de façon égale.

Nous demandons à ce que de nouvelles formes de débats faisant une véritable place à la démocratie citoyenne voient le jour. Enfin, nous estimons indispensable d'adjoindre aux choix citoyens, les questions financières liées à toute forme de traitement des déchets.

Nous estimons que ce n'est que lorsque ces différentes conditions seront remplies que pourra être reposée la question de l'autorisation d'un éventuel stockage en profondeur.

